

droits de courtage, perçus par des intermédiaires, qui n'encourent aucune responsabilité et dont les démarches faciles sont payées parfois à un taux exagéré.

Aussi cette organisation nouvelle, qui a produit, depuis nombre d'années, de si bons résultats à Paris, a-t-elle été accueillie avec une vive satisfaction dans notre ville, et nous sommes heureux de la signaler à l'attention de nos lecteurs.

A. VACHEZ.

---